Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Madame la Présidente du Conseil Départemental,
Monsieur le Conseiller Régional,
Monsieur le Trésorier Adjoint de l'Association des Maires de France,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'intercommunalités,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,
Chers collègues,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente aujourd'hui le rapport d'activité de l'Association des Maires de Meurthe-et-Moselle, qui retrace les actions menées depuis notre dernière Assemblée générale, en octobre 2025, et qui a une saveur particulière puisqu'il s'agit de mon dernier en tant que Présidente de l'ADM54.

Tout d'abord, je tiens à remercier le maire de Toul, Cher Alde, pour ton accueil très chaleureux, et la mise à disposition, avec le personnel de la salle.

Cette année a été particulièrement importante pour notre association. Elle a été marquée par les

élections municipales de mars 2026, par l'arrivée de nombreux nouveaux maires et conseillers municipaux, et par conséquent par une activité soutenue de l'ensemble de nos services.

Et derrière les chiffres que nous allons vous présenter, il y a surtout une réalité : **l'ADM54 est là pour accompagner les communes, répondre aux questions des élus et défendre leurs intérêts au quotidien.**

Cela s'est d'ailleurs traduit avec l'organisation des **Universités des Maires** à Laxou, Azerailles et Audun-le-Roman.

Ces trois journées ont permis d'accueillir 120 nouveaux maires sur 211 et leur présenter tous les services que peuvent leur apporter l'ADM54.

Je veux d'ailleurs remercier les vingt institutions partenaires présentes et leurs intervenants qui ont contribué à l'animation du mini-salon de l'écosystème communal.

Ces journées ont permis aux nouveaux élus de mieux appréhender leur environnement, et les acteurs avec lesquels ils seront amenés à travailler.

Je vais reprendre notre activité par service :

Pour le **service juridique**, en 2025, près de **3 000 saisines juridiques** ont été enregistrées. Depuis notre dernière Assemblée générale, ce sont déjà **3 787 tickets juridiques** qui ont été traités.

Cette année encore, notre service juridique a également poursuivi son travail d'information avec la publication de **8 carnets juridiques** consacrés aux élections municipales.

Pour le **service informatique**, avec 533 collectivités adhérentes, ce sont **6 072 tickets** qui ont été gérés depuis un an.

Depuis notre dernière Assemblée générale, **27 collectivités ont ainsi fait l'objet d'une reprise en direct**, permettant notamment une réduction du coût lié à Cosoluce. Il ne reste que 11 communes gérées directement par Cosoluce puisque nous manquons encore de personnel, mais cela sera rapidement rétabli puisque nous sommes à la recherche d'un informaticien. Alors si vous en connaissez un, je compte sur vous pour l'inviter à venir au service informatique de l'ADM.

Un renforcement des partenariats est mis en place avec le CDG54, l'URSSAF, et la DGFiP afin de clarifier

les interlocuteurs et d'harmoniser l'information destinée aux secrétariats de mairie.

Les Clubs Utilisateurs Cosoluce vont reprendre dès le 27 octobre à LESMENILS, puis en février 2027. C'était très attendu.

Pour le **service formation**, l'offre s'est adaptée aux besoins des nouveaux élus pour les accompagner en ce début de mandat.

Une nouvelle tarification a été mise en place afin de permettre aux élus d'accéder à plus de formation dans la limite de l'enveloppe allouée par le DIFE soit 400€ par personne et par an.

Chers collègues, la formation est une nécessité pour nous tous compte tenu de la complexification de notre rôle et de nos missions.

Pour rappel, la journée de formation est désormais proposée à 235€ lorsqu'elle est financée par le DIFE, contre 470€ auparavant. La demi-journée est proposée à 160€ avec le DIFE. Lorsque le budget communal est mobilisé, le tarif est de 210€ pour une journée et de 160€ pour une demi-journée.

Des dysfonctionnements majeurs ont été constatés les douze derniers mois : Incidents liés à l'identité

numérique 41 %, Incidents liés à la plateforme « Mon Compte Formation » 73 %). Cela a pénalisé très fortement l'activité en 2025 avec 13 formations annulées.

Ces dysfonctionnements ont été portés à la connaissance de l'AMF et à la Caisse des Dépôts et Consignations. Nous avons également sollicité l'appui de La Poste pour accompagner les élus dans la création de leur identité numérique.

Concernant **les partenariats institutionnels,** c'est-à-dire tous les partenaires publics, les liens ont été renforcés, et cela a été illustré par leur présence à l'Université des Maires. De plus, nous avons notamment signé une convention de partenariat avec le Groupement de gendarmerie départementale de Meurthe-et-Moselle ainsi que France Victimes 54 dans un contexte où les élus sont de plus en plus victimes d'agressions verbales ou physiques.

Des temps d'échange sur des sujets particulièrement importants pour les communes ont été organisés : prévention des violences intrafamiliales et sexuelles, vidéoprotection, cybersécurité…

Des partenariats avec différents acteurs ont été signés : MNT, la Protection Civile 54, La Poste, Veolia, Colas, Enedis, Losange, Orange, le CNAS ou encore EDF.

Ces partenariats ont une vocation très concrète : faire bénéficier les communes de l'expertise et des ressources de l'ensemble de notre écosystème territorial, notamment via 21 sessions d'information ou webinaires, qui ont été organisées depuis un an, et ce qui représente environ 850 personnes informées.

Je remercie aussi le groupe LA SEMAINE pour le partenariat fort qui nous lie avec l'abonnement gratuit accordé à toutes les collectivités, qui vient d'être renouvelé pour un an.

Je suis très heureuse d'annoncer une satisfaction particulière cette année : **les 591 communes de Meurthe-et-Moselle adhèrent désormais à l'ADM54**, avec l'adhésion de Lexy et de Jarville-la-Malgrange. Soyez les bienvenues ! C'est une très belle reconnaissance du travail accompli.

Et c'est une immense satisfaction, parce que l'ADM54 représente ainsi 100% de toutes les communes de notre département, de la plus petite à

la plus grande commune, de la plus urbaine à la plus rurale, sachant que nos communes rurales représentent 85% de notre territoire.

C'est un plaisir pour moi de terminer mes 22 ans à la tête de l'ADM54 par l'organisation et la tenue du **Salon des Maires** qui est un franc succès, avec la présence de 120 exposants et un flux constant toute la journée. Les 77 entreprises présentes à cet événement démontrent le rôle majeur des collectivités dans notre économie.

Je remercie, une nouvelle fois, Monsieur Alde HARMAND, maire de Toul et ses équipes pour leur aide précieuse et efficace dans l'organisation de cet événement.

Mes chers collègues, c'est avec grand plaisir qu'aujourd'hui **le nouvel annuaire des Maires et Présidents d'Intercommunalités de Meurthe-et-Moselle 2026-2032** vous a été distribué. C'est le fruit d'un travail conjoint des équipes du groupe LA SEMAINE avec celles de l'ADM54. Si vous n'avez pas encore eu votre annuaire, nous vous le ferons parvenir.

Enfin, si je devais résumer cette année en quelques mots, je dirais qu'elle a été une année **d'adaptation, de renouvellement et de proximité**.

Adaptation, parce que les besoins des collectivités évoluent.

Renouvellement, parce que 2026 a vu arriver de nombreux nouveaux élus dans nos communes.

Proximité, enfin, parce que c'est précisément ce qui fait la force de l'ADM54.

Une association au service des communes, au service des maires et au service de l'action locale.

Je veux donc remercier les membres du bureau, du comité directeur, les élus adhérents, nos partenaires institutionnels et privés, les intervenants qui participent à nos formations et, bien évidemment, l'ensemble des collaborateurs de l'ADM54 pour leur engagement.

Et je veux surtout vous remercier, vous, les maires et les élus de Meurthe-et-Moselle, pour votre confiance, tout au long de mes 22 années à la tête de l'association des maires.

Je vous remercie.